

**RAPPORT DE SUIVI****PROJET VISANT LE RENFORCEMENT DES RÉSEAUX  
DE TRANSMISSION DE L'ESTRIE ET DE LA MONTÉRÉGIE**

1 Le projet de renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et de la Montérégie a été  
2 approuvé le 30 janvier 2020, par la décision D-2020-011 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans  
3 celle-ci, la Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt  
4 de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

**1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET**

5 Les postes de Bromont, Farnham, Cowansville et Granby ont été complétés en septembre 2020  
6 et le poste de Waterloo a été mis en service à la fin de juillet 2022. Concernant le poste de  
7 Sabrevois, les travaux de démantèlement ont été complétés au 30 juillet 2022. Quelques activités  
8 d'instrumentation restent à réaliser d'ici le mois de décembre 2022.

9 En ce qui a trait au poste de Saint-Basile-le-Grand, les travaux sont à 80 % d'avancement. Des  
10 travaux électriques et d'instrumentation restent à être finalisés. La mise en service est prévue  
11 pour le mois de novembre 2022.

12 Concernant les bouclages de réseaux, les abandons mécaniques des postes de Sainte-Brigide-  
13 d'Iberville et de Saint-Alexandre sont complétés au 30 septembre 2022. Le transfert de la  
14 conduite située sur le tronçon Sainte-Anne-de-Sabrevois et Shefford à Gazoduc Trans Québec  
15 & Maritimes Inc. (TQM) a été réalisé en juillet 2022. Certains travaux de remise en état des  
16 terrains des postes abandonnés seront finalisés en novembre 2022.

17 Pour ce qui est du poste de Shefford, les travaux de construction ont débuté au mois de juin 2022.  
18 Les délais d'approvisionnement de certains matériaux ont nécessité le décalage du début  
19 d'exécution des travaux initialement planifié en mars 2022. La mise en service du poste est  
20 prévue à la mi-décembre 2022. Les travaux de remise en état du terrain seront requis pour le  
21 printemps 2023.

22 Le calendrier révisé ci-dessous présente les grandes étapes du Projet.

Activités	Début	Fin
Ingénierie préliminaire des travaux	Printemps 2019	Octobre 2019
Dépôt de la preuve et autorisation de la Régie	Octobre 2019	Janvier 2020
Ingénierie détaillée, commande des équipements (longs délais de livraison) et réalisation des travaux aux postes de Farnham, Cowansville et Granby	Hiver 2020	Été 2020
Poursuite de l'ingénierie et devis détaillés des travaux et commandes des équipements	Automne 2020	Automne 2021
Octroi des contrats pour les travaux (excepté pour Shefford qui est prévu en mars 2022)	Printemps 2021	Été 2021
Réalisation des travaux	Été 2021	Décembre 2022
Remise en état des lieux	Printemps 2023	Printemps 2023

## 2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

- 1 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
- 2 les sommes encourues en date du 30 septembre 2022 et la projection des coûts qui sont requis
- 3 pour terminer le projet.

**Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.**

- 1 Suite à l'avancement de la réalisation des différentes composantes du projet, la projection finale  
2 est de 34,4 M\$ au 30 septembre 2022. Les principaux écarts de coûts sont expliqués ci-dessous.
- 3 Comme expliqué dans la correspondance transmise à la Régie le 24 février 2022 (voir annexe 1),  
4 le contexte de réalisation des travaux en période de pandémie a provoqué, entre autres, une  
5 augmentation des coûts d'entrepreneur due à la rareté de la main-d'œuvre et aux difficultés  
6 d'approvisionnement des matériaux de construction. Les difficultés d'approvisionnement ainsi

1 que l'inflation ont par la même occasion entraîné une hausse des coûts des équipements ainsi  
2 que des délais dans l'exécution des travaux. Ces difficultés ont nécessité l'ajustement des coûts  
3 à la hausse, depuis le 30 septembre 2021, pour un montant de [REDACTED] concernant le poste de  
4 Saint-Basile-le-Grand, [REDACTED] pour le poste de Shefford et de [REDACTED] pour les postes de Saint-  
5 Alexandre et de Sainte-Brigide-d'Iberville combinés.

### 3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

6 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.  
7 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire 40 ans (000 \$)	33 410	45 595

8 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet visant le renforcement des**  
9 **réseaux de transmission de l'Estrie et de la Montérégie.**



**Vincent Locas, avocat**

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR COURRIEL**

Le 24 février 2022

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Suivi de la décision D-2020-011 – Dépassement de coûts  
Projet visant le renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et de  
la Montérégie  
Notre dossier : 312-00863  
Dossier Régie : R-4108-2019**

---

Chère consœur,

Le 30 janvier 2020, par sa décision D-2020-011, la Régie de l'énergie (ci-après la « **Régie** ») approuvait le projet visant le renforcement des réseaux de transmission d'Énergir situés en Estrie et en Montérégie (ci-après le « **Projet** ») pour lequel une demande d'autorisation avait été déposée par cette dernière le 9 octobre 2019.

Dans sa décision, la Régie demandait « [...] à Énergir de l'informer, dans les meilleurs délais, dans l'éventualité d'une hausse des coûts totaux du Projet égale ou supérieure à 15 % »<sup>1</sup>.

Énergir a effectué un suivi des coûts du Projet en continu. En date du 31 janvier 2022, les coûts totaux projetés du Projet sont évalués à 31,7 M\$ par rapport à une projection initiale de 24,4 M\$, soit une augmentation d'environ 7,3 M\$ équivalent à une hausse d'approximativement 30,2 %. Toutefois, Énergir tient à préciser que ce pourcentage inclut la hausse de 14,6 % des coûts au 30 septembre 2021 déjà annoncée et expliquée dans le cadre du Rapport annuel 2021<sup>2</sup>.

Aux explications déjà fournies, il faut ajouter que le contexte de réalisation des travaux en période de pandémie a provoqué une augmentation des coûts d'entrepreneur due à la

---

<sup>1</sup> D-2020-011, paragr. 40.

<sup>2</sup> R-4175-2021, B-0131, Énergir-32, Document 1.

rareté de la main-d'œuvre et aux difficultés d'approvisionnement des matériaux de construction. Ces mêmes difficultés d'approvisionnement ont également entraîné une hausse des coûts des équipements.

Cela dit, il est important de noter que les travaux sont toujours prévus être complétés en novembre 2022. Ainsi, et sauf indication contraire de la Régie, dans les circonstances décrites précédemment, Énergir propose d'effectuer un suivi détaillé des coûts du Projet dans le cadre du Rapport annuel 2022. Une explication détaillée quant au dépassement des coûts sera alors fournie, permettant ainsi à la Régie d'en prendre acte.

Espérant le tout confirme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Vincent Locas*

Vincent Locas  
VL/mb